

➔ Politiques publiques

Après la réforme des administrations de l'Etat (RGPP de 2012) pour laquelle nous avons dû rechercher interlocuteurs et missions spécifiques, la réorganisation territoriale impulsée par la loi NOTRe de 2015, modifie progressivement la physionomie, les compétences attribuées et le fonctionnement des divers territoires (régions, départements et communes) en créant notamment des intercommunalités.

Dans ce contexte évolutif, nous devons assurer un suivi permanent, afin d'adapter notre organisation et notre fonctionnement au contexte, tout en conservant les objectifs que nous nous sommes fixés dans un projet quadriennal ; ce qui n'est pas toujours chose aisée.

C'est pourquoi nous avons axé désormais une partie de nos actions en direction des nouveaux territoires et organisé le suivi de divers organismes, qu'ils soient publics, administratifs ou territoriaux.

Organisation territoriale : les « référents »

Responsable : Philippe COCHET

Membres : Marcel ALBERT, Pierre BREU, Jean-Marc LUCIANI

Suivi par : Nicolas CASTAN et Lucienne ROQUES

Objectifs : Ce dispositif, coordonné et suivi par la commission des territoires, et testé l'année précédente, a été mis en place dans le cadre de notre projet de mandature, pour répondre à deux préoccupations essentielles :

- Adapter notre organisation aux évolutions créées par la loi NOTRe (11 communautés de communes et d'agglomérations +1 métropole dans le Var).
- Améliorer la communication du CDOS dans le département avec des moyens humains de proximité pour :
 - faire connaître localement les aides et soutiens du CDOS aux clubs et aux bénévoles,
 - transmettre au CDOS les besoins locaux ,
 - recenser les évènements importants et les actions à valoriser,
 - développer le réseau relationnel.

Modalités :

- Mise en place progressive dans chacune des 12 communautés, de correspondants du CDOS appelés « référents de territoire ».
- Objectif numérique : 3 personnes par territoires ainsi définis, de préférence issus de sports différents et complémentaires (sports collectifs, individuels et de nature), validées par leurs comités départementaux.
- Conditions : être bien implantés dans leur territoire en disposant déjà d'un bon réseau relationnel local.
- Signature d'une convention avec le CDOS précisant les droits, devoirs et responsabilités de chacun, ainsi que les modalités de fonctionnement.
- Renouvellement annuel après bilan.
- Mise à disposition de toute documentation nécessaire, notamment d'1 document en Power Point pour l'organisation de réunions d'information aux clubs locaux.

Missions spécifiques sur mandatement :

- Diffusion de toute information utile.
- Organisation de réunions d'information locales (ou participation à des réunions existantes).
- Distribution de documents.
- Prise de contacts pour des rendez-vous.
- Représentation du CDOS dans diverses manifestations et/ou réunions.

Qui sont-ils ? :

- 14 référents sont actuellement implantés dans 8 territoires (cf. liste en fin de rapport d'activité).
- Disciplines représentées : clubs de la défense, équitation (2), football, karaté (2), multisports, OMS, rugby, spéléo, sport travailliste, tir à l'arc, tennis, USEP.

Organisation du suivi :

- **Trois réunions de la Commissions des Territoires :**
 - 19 Février à la MDS : Point sur l'implication des référents au Var Olympic Tour, recensement des besoins, contacts et réunions dans les Territoires
 - 4 juin à la MDS : CR des actions entreprises dans les Territoires, synergie avec la commission « Valorisation » pour la présence de référents aux remises des trophées.
 - 30 juin : Pique-nique des Territoires à Gonfaron : Regroupement des référents pour un bilan de la 1ère année de fonctionnement, CR succincts des actions menées.
- **Deux réunions de formation/information** ont été organisées pour les référents à Toulon le 10 décembre et une autre le 20 décembre à Gonfaron.
- **4 Rencontres d'informations personnalisées** pour les nouveaux (Cochet/L.Roques).

Missions réalisées :

- **Missions de représentations** (augmentation de plus de 25% /2017).
 - Cérémonies de vœux des maires de leur territoire.
 - Forums des Associations (augmentation de 50% de présences/2017).
 - Représentations diverses (manifestations sportives, réunions locales...)
- **Contacts avec les élus et services des communes.**
- **Organisation de réunions d'information** ponctuellement, à la demande des élus des communes à Pignans, Gonfaron, Le Thoronet, La Crau.
- **Collaboration des référents aux 4 étapes du Var Olympic Tour** au regard de leur connaissance du milieu associatif et des services territoriaux.
- **Participation aux remises de trophées** organisées par la Commission Valorisation.

CARTE DES REFERENTS DE TERRITOIRES DU VAR



PERSPECTIVES 2019

- Compléter le réseau, notamment dans les territoires les plus éloignés de la métropole.
- Poursuivre l'équipement des référents (documentation, cartes de visite...).
- Contribuer au développement des formations « décentralisées », en liaison avec les collectivités territoriales.
- Affiner les bilans annuels.

Suivi des politiques publiques par les élus

Cf. chapitre « Organisation » p.47

CNDS

Responsables : Lucienne ROQUES (suivi « politique » général) - Georges DELI (coordination et suivi des dossiers varois)

Suivi des clubs et étude des dossiers : Dominique BOISTEAUX – Michel COULOMB - Olivier DURAND - Gérald HENRY

L'année a été difficile pour le CNDS avec une diminution très importante des sommes allouées par l'Etat qui a abouti à pratiquement diviser par 2 les aides aux comités régionaux et, par voie de conséquences, entraîné de fortes diminutions pour les comités départementaux.

Nous ne sommes cependant pas restés inactifs dans ce contexte et avons assuré au mieux notre mission en ce domaine, avec :

1 – Actions pour éviter la baisse annoncée :

- 2 courriers aux députés et sénateurs du Var pour les alerter et solliciter leur appui au moment du vote du budget.
- Relai de la pétition nationale lancée par le CNOSF. On peut regretter que la majorité des acteurs sportifs n'aient pas répondu à cet appel, ne faisant certainement pas la relation entre le vote du budget national et les conséquences sur le terrain.
- Interventions dans les médias locaux : articles de presse, interviews radios, 1 reportage sur France 3 concernant cette question.

2 – Suivi au niveau régional :

- Participation à la commission territoriale de répartition sous l'autorité du préfet de région (3 réunions le 26/03, 12 06, 18 09)
- Concertation avec les CROS/CDOS de la région (2 réunions 04/05 et 08/04)

3 – Suivi au niveau départemental :

- Concertation avec les services de la DDCS (06/04)
- Réunions locales d'information et aide :
 - . Comités (10/04)
 - . Clubs : 09/04, 16/04, 17/04, 18/04, 23/04
- Etude et suivi des dossiers :
 - . Organisation du travail de la commission pour étude des dossiers : 13/04
 - . Etude des dossiers (124h de travail)
- Concertation avec les services de la DDCS

PERSPECTIVES 2019

- En 2019, l'organisation du CNDS est dissoute et remplacée par une « Agence nationale du sport », Groupement d'Intérêt Public (GIP) composé de 4 éléments (Etat, Collectivités territoriales, Monde sportif, monde économique). Création prévue au 1er avril 2019.
- Les financements seraient attribués globalement aux fédérations qui assureraient les répartitions internes pour chaque discipline.
- Le montant total des sommes attribuées serait identique à celui de 2017 (?)
- Nous ne savons pas si la question sera réglée au niveau régional (Agences régionales ?) et pouvons craindre de nombreux retards dans les modalités administratives et les attributions.

Var Olympic' Tour 2018

Objectifs généraux :

- Promouvoir la pratique sportive et les valeurs du sport.
- Valoriser les divers territoires de notre département.

Objectifs spécifiques :

- Valoriser l'image, l'attractivité et les réalisations des territoires varois et notamment des diverses collectivités.
- Créer une animation dans les villes pour en assurer la promotion, avec leurs particularités.
- Promouvoir les pratiques sportives pour tous et les bienfaits du sport pour la santé physique et mentale.
- Promouvoir aussi les valeurs de l'olympisme (fraternité, solidarité, convivialité, persévérance, excellence, humanisme...).
- Proposer un moment de découverte, de convivialité et d'échanges avec la population durant une journée.

Publics concernés :

- Des enfants (+ de 6 ans) aux seniors.
- En famille et/ou en inter/génération.
- Personnes souffrant de handicap.



Modalités :

Événement itinérant avec :

- 1 « village » :
 - divers stands de promotion,
 - des stands de pratiques sportives,
 - 1 podium d'animations.
- Participation des clubs locaux et des comités départementaux.

Réalisations 2018 :

- Stands de promotion des bienfaits du sport santé, des valeurs de l'olympisme, des JO.
- Pratiques sportives :

Art martial Coréen, Athlétisme, Basket-ball, BMX, Boxe anglaise, Boxe française – savate, Boxe thaïlandaise, Capoeira, Danse, Danse en ligne, gymnastique - Retraite sportive, Echecs, Equitation, Escalade, Escrime, Football, Football Américain, Golf, Gymnastique, Gymnastique volontaire, Initiations 1ers secours, Judo, Karaté, Krav maga, Lutte, Pêche, Pétanque, Plongée, Randonnée pédestre, Rugby, Speedminton, Sport adapté, Sports Collectifs – UFOLEP, Taekwondo – FFST, Tennis de Table, Tennis et squash, Tir à l'arc, Twirling bâton, Yoga et danses, Volley-ball.



- Présence de sportifs de haut niveau dont Arthur Bauchet champion paralympique varois.
- Plus de 1 000 personnes ont participé à l'opération.
- Dates et lieux : Samedi 02 juin à Brignoles (partenariat avec l'UIISC7), Samedi 09 juin au Cannet des Maures, Samedi 16 juin à Draguignan, Samedi 23 juin à La Seyne sur mer – « Journée Olympique ».



Partenaires :



PERSPECTIVES 2019

- ➔ **Changement de dénomination :** le Comité National Olympique a cédé tous les droits concernant les dénominations « olympique » « olympic », « olympismes », « olympiades », « Paris 2024 » des diverses manifestations du territoire, au COJO (Comité d'Organisation des JO de 2024). Question de marketing. De ce fait, nul n'a le droit d'afficher ces dénominations associées à des partenaires privés, jusqu'à la réalisation des jeux. Nous devons donc modifier l'appellation de notre manifestation.
- ➔ **Partenariats avec les communautés de communes** dans la perspective d'une pérennisation de la manifestation, pour une valorisation de leur territoire, et notamment de l'arrière-pays varois. Proposition de stands concernant les activités et le patrimoine local.
- ➔ **4 étapes prévues de mai à octobre** (1 par mois) dont une en bord de mer pour des activités nautiques : Provence Verte, Sud Sainte-Baume, Pays de Fayence, Méditerranée porte des Maures.

Parcs régionaux

Parc Naturel Régional de la Sainte Baume

Suivi par Marc BASACCO et Hervé TANTON
En relation avec Lucienne ROQUES

Les enjeux :

Le Parc Naturel Régional de Ste Baume a été créé le 21 décembre 2017, après 5 années de travail pour la rédaction de la charte, à travers 8 commissions, coordonnées par un syndicat mixte et avec un Conseil de Développement.

L'objectif est de dynamiser les activités économiques du territoire, tout en protégeant les paysages, la nature et en mettant en valeur le patrimoine culturel, pour un développement harmonieux.

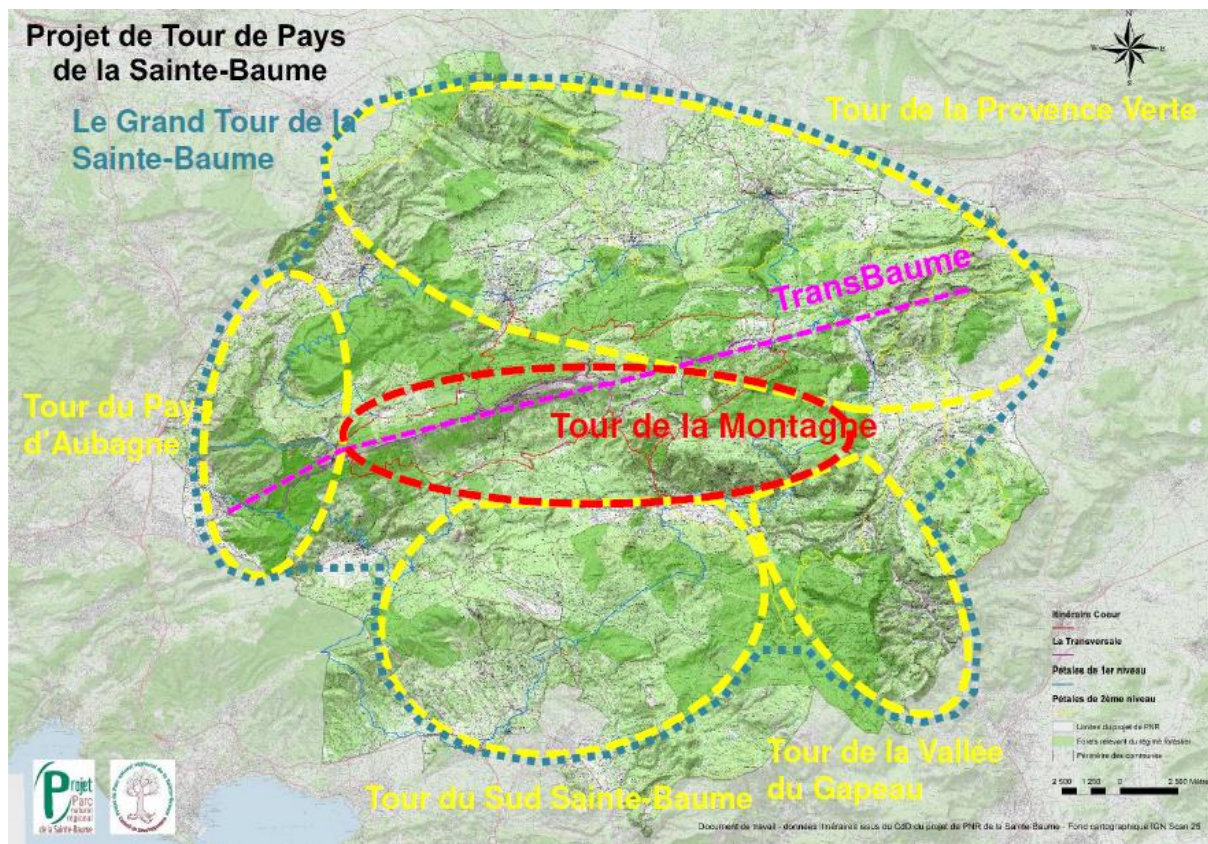
Dans ce cadre, de nombreux intérêts, parfois divergents, peuvent être à l'origine de conflits et de rapports de forces. Il est donc essentiel que les comités sportifs (essentiellement de nature) puissent y être représentés et participent aux travaux et négociations pour y préserver la pratique de leurs activités.

Le positionnement du mouvement sportif :

- Il est donc essentiel que le mouvement sportif soit positionné comme :
 - élément moteur du développement touristique, respectueux de l'environnement,
 - partenaire capable d'élargir son offre de pratiques à tous les publics,
 - acteur social et éducatif,
 - acteur dans la régulation des conflits d'usage,
 - organisateur de pratiques et de manifestations sportives contribuant à la valorisation du Parc.
- Pour cela, dès 2013, Hervé Tainton a assuré la présidence de la commission des sports de nature et de développement touristique (l'une des 8 commissions en charge des propositions pour l'élaboration de la Charte du parc). Il a été assisté par Marc Basacco, également élu au Conseil de développement du Parc, au titre du CDOS.
- En décembre 2017, à la création officielle du Parc, le « Conseil de développement » s'est transformé en « Conseil de parc » et nos deux représentants ont été renouvelés dans leurs fonctions. Ils se répartissent les tâches de suivi qui sont nombreuses.

Travaux réalisés :

- Inscription de 2 projets de sports de nature dans la charte du parc (le tour de pays et le circuit karstique).
- 1^{ère} phase (pédestre) de réalisation du tour de pays en cours de finalisation.



| Participation aux divers groupes en 2018 | Marc Basacco | Hervé Tainton |
|--|--------------|---------------|
| Conseil de développement : 13/02, le 05/04, le 17/02, le 13/09 et le 15/11. | Elu | Elu |
| Commission des sports de nature et du développement touristique : 17/01, 07/02, 20/02, 30/04, 24/09 et 17/12 | x | Président |
| Négociations dans le projet de création de réserve biologique (ONF), pour préservation des zones de pratiques des comités. | | Suivi |
| Groupe de travail « circulation motorisée » 06/12 | x | x |
| 2 instances « Natura 2000 » | x | |
| Groupe d'Action Local (GAL) et comité de programmation LEADER Provence Verte /Ste Baume. 26/03, 28/03, 17/09 et 10/12. | Titulaire | |
| Comité de pilotage de la Charte Forestière de Territoire (COFIL CFT) et commission « Forêt d'exception » | x | |

Lacs et gorges du Verdon

| Suivi par Georges DELI

La Communauté de communes « Lacs et gorges du Verdon » a lancé un plan de développement touristique dont l'enjeu principal est de replacer les activités sportives dans les priorités d'itinérance sur les territoires.

Elle a mandaté un cabinet de conseil pour l'aider à définir la stratégie et la prise de compétence de ce projet d'itinérance. Georges Deli a assisté à 3 réunions de travail à Aups, destinées à réaliser un inventaire de ce qui existe déjà, avec les potentiels du territoire et des projets à développer.

Il constate alors, que des opportunités se présentent pour des disciplines sportives, mais avec une absence quasi-totale des comités sportifs (hors rando-pédestre et course d'orientation) sur ce territoire, laissant par ailleurs la place à des associations professionnelles qui profitent bien de l'aubaine. (Vélo Provence par exemple). Et même au-delà, la rando-pédestre pourtant bien représentée ne s'exprime que très peu sur le sujet.

PERSPECTIVES 2019

- Poursuivre dans le partenariat et confirmer l'implication du CDOS 83 dans le développement territorial durable du territoire.
- Intégrer progressivement le cyclisme et l'équitation dans le Tour de Pays, partout où ces pratiques sont possibles.
- Etudier les possibilités de faire bénéficier le mouvement sportif du programme LEADER sur le territoire.
- Inciter les divers comités concernés à s'investir dans le territoire Lac et Gorges du Veron, pour contribuer à l'élaboration d'un projet global, à l'image de ce qui est fait à la Sainte Baume.

Equipements / Tourisme

Suivi par Georges DELI

Membres de la commission : Michel COULOMB, Jeanne PUGET

La question du tourisme est très importante dans notre département, et peut être un élément fort intéressant de développement pour les activités de pleine nature.

Il est donc nécessaire que les projets des comités prennent en compte cet environnement, notamment en valorisant l'apport des manifestations à la promotion des divers territoires et à leur économie.

La commission a proposé une grille de valorisation du bénévolat et un modèle de convention « hébergeur ».

PERSPECTIVES 2019

- Recenser les manifestations sportives de l'année pour l'établissement d'un calendrier (voir avec les comités et référents de territoires), à travers un message en ligne.
- Recueillir la liste des labels « tourisme » des comités.
- Elaborer un tableau de bord pour le bilan et la valorisation économique des évènements.